

## QUESTIONS AND ANSWERS

### PART 4

#### **Question 9**

We have a question regarding the definition of "Supplier" as found in the SACC 2008 (2020-05-28) Standard Instructions – Request for Supply Arrangements – Goods or Services on page 10 of the RFSA: ""Supplier" means the person or entity (or, in the case of a joint venture, the persons or entities) submitting an arrangement. It does not include the parent, subsidiaries or other affiliates of the Supplier, or its subcontractors."

Will DND consider including the following wording at the beginning of the evaluation criteria section of the RFSA: "DND will consider the Supplier's (or entity's) experience only, which may, for the purposes of evaluation only, include the Bidder's parent company or affiliate".

#### **Answer**

DND will not change the definition of "Supplier" as found in *SACC 2008 (2020-05-28) Standard Instructions – Request for Supply Arrangements – Goods or Services* for evaluation purposes.

## QUESTIONS ET RÉPONSES

### PARTIE 4

#### Question 9

Nous avons une question au sujet de la définition de "fournisseur" qui se trouve dans la clause CCUA 2008 (2020-05-28) Instructions uniformisées - demande d'arrangements en matière d'approvisionnement - biens ou services à la page 12 de la DAMA : « Le terme « fournisseur » désigne la personne ou l'entité (ou dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui dépose un arrangement. Le terme ne comprend pas la société mère, les filiales ou autres affiliées du fournisseur, ni ses sous-traitants. »

Est-ce que le MDN accepterait d'inclure la phase suivante au début de la section des critères d'évaluation : « Le MDN acceptera uniquement l'expérience du fournisseur (ou de l'entité), ce qui pourrait inclure pour les fins de l'évaluation seulement, la société mère ou les sociétés affiliées du fournisseur.

#### Réponse

Le MDN ne modifiera pas la définition de "fournisseur" qui se trouve dans la clause *CCUA 2008 (2020-05-28) Instructions uniformisées - demande d'arrangements en matière d'approvisionnement - biens ou services* pour les fins de l'évaluation.